

**2 – SOUTENIR LES PRATIQUES**  
**SUR LE TEMPS DES LOISIRS**  
**Fiche action 2/4**

## Inciter et aider à "renaturer" les espaces extérieurs des centres socio-éducatifs

### Constat préliminaire/Note d'opportunité

L'altération globale des conditions de vie des espèces animales et végétales est en hausse entraînant la régression de certaines espèces et de populations animales et végétales. La préservation de la biodiversité de proximité est une notion défendue depuis de nombreuses années et trouve, de plus en plus, un terrain d'émergence favorable auprès du public dans son ensemble. Cette préservation est l'une des voies pour tenter de limiter la régression de la biodiversité qui nous entraîne vers une nouvelle crise d'extinction massive des espèces.

Or, les lieux de loisirs (centres de loisirs, centres sociaux, MJC...) sont des lieux dans lequel les enfants passent parfois beaucoup de temps et ceci pendant les plus importantes années de sa vie, à savoir celles des imprégnations, des apprentissages et des découvertes de son entourage immédiat ; celles durant lesquelles il construit son rapport à l'environnement naturel qui lui est familier.



### Enjeu(x)

Créer un environnement quotidien ayant un niveau de biodiversité propice à rendre les usagers du centre de loisirs sensibles à la nature

### Objectifs de l'action

- Améliorer le cadre de vie du centre
- Créer un environnement sain sans produits chimiques, protégeant la santé des utilisateurs
- Créer une zone refuge pour la biodiversité

### Description générale de l'action

Aménager les espaces extérieurs de lieux de loisirs comme les centres de loisirs, MJC, centres sociaux... afin de relever leur niveau de biodiversité et de permettre aux usagers de l'établissement un contact agréable avec la nature.

### Public cible

Tous les lieux de loisirs

### Niveau de territoire

Applicable à toute la région

## Opérateurs potentiels

Associations du collectif, PNRBSN, associations d'éducation à la nature

## Moyens à dégager

Le financement de 3 jours pour chaque aménagement d'établissement

Le financement de déplacements : 75 km

## Indicateurs

10 coins nature créés chaque année

## Budget

Le financement de 3 jours pour chaque aménagement d'établissement

Le financement de déplacements : 75 km

## Financeurs potentiels

Région, départements, DREAL

Collectivités locales

## POINTS FORTS

Le caractère innovant

L'aspect participatif des usagers de l'établissement

## Engagement de l'action

